

# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

## Présentation de la démarche d'élaboration

### Volume 4



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

## GESTION DU DOCUMENT

Documents constituant le PCAET	
1. Diagnostic Climat Air Énergie	
2. Stratégie territoriale	
3. Plan d'actions 2020-2026	
4. Présentation de la démarche d'élaboration	X
5. Évaluation environnementale et stratégique	

Rédaction	Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire Service Environnement, unité transition énergétique 25 Quai Carnot, 49 408 Saumur Cedex 02 41 40 45 78
Référence document	PCAET Saumur Val de Loire_volet 4_demarche
Version	Approbation
Date	Conseil Communautaire du 17 décembre 2020

*Ce tome présente la démarche mise en œuvre pour élaborer le Plan Climat Air Énergie du territoire (PCAET) de l'agglomération Saumur Val de Loire*



en processus  
**Cit'ergie**  
European Energy Award

# Sommaire

<b>I. Contexte.....</b>	<b>4</b>
<b>II. Modalité de gouvernance du PCAET.....</b>	<b>5</b>
II.1. Planning d'élaboration.....	5
II.2. Les instances.....	7
II.3. Modalité de concertation.....	7
II.4. Dispositif d'évaluation.....	8
<b>III. Communication.....</b>	<b>9</b>
<b>IV. ANNEXE.....</b>	<b>15</b>
IV.1. Compte rendu séminaire lancement (7 décembre 2018).....	15
IV.2. Compte rendu des séminaires d'élaboration ( 8 mars et 16 avril 2019).....	15
IV.3. Compte-rendu séminaire citoyen ( 23 novembre 2019).....	15



## I. Contexte

Un PCAET est une démarche de **développement durable** axée spécifiquement sur la lutte contre les changements climatiques et l'adaptation. Il concerne tout le territoire de la collectivité. D'un point de vue réglementaire, un PCAET doit être composé d'un **diagnostic**, d'une **stratégie territoriale**, d'un **plan d'actions** et d'un **dispositif de suivi et d'évaluation**. La stratégie identifie les priorités de la collectivité et les objectifs qu'elle se donne. Pour atteindre ces objectifs, le plan d'actions porte sur l'ensemble des secteurs d'activités et constitue l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Le PCAET constitue donc naturellement la démarche de gestion du projet climat-air-énergie de collectivité.

C'est en ce sens que, l'Agglomération a lancé officiellement la démarche visant à élaborer son PCAET le 28 septembre 2017 avec le choix de réaliser son PCAET essentiellement en régie. Une chargée de mission énergie-climat a été recrutée et rejoint la collectivité en septembre 2018.

L'Agglomération ne part pas de rien. En effet, depuis de nombreuses années, des programmes en faveur d'un développement durable sont menés sur le territoire à différentes échelles avant la fusion :

- PCET Saumur Agglo 2013-2018
- Agenda 21 — Territoire 2020 Saumur Agglo
- CC Région de Doué la Fontaine : TEPCV, Agenda 21, charte des ENR
- PCET puis PCAET du PNR Loire Anjou Touraine

Mais aussi des actions (*quelques exemples non exhaustifs*) :

- chauffage résidentiel par réseau de chaleur,
- achat de vélos à assistance électrique et de véhicules électriques,
- installation de ruches,
- mobilisation des entreprises d'une zone d'activités autour de l'économie circulaire,
- animations et sensibilisation au développement durable,
- conseils aux habitants sur les économies d'énergie (permanences de l'Espace Info Énergie)...

Depuis la fusion, deux grands projets structurent les orientations du territoire :

- SCOT du Grand Saumurois approuvé en mars 2017
- Le projet de territoire « Saumur Val de Loire 2028 » approuvé en Conseil Communauté du 31 janvier 2018. Il affirme, entre autres, l'ambition des élus de s'engager sur la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

En complémentarité du PCAET, l'Agglomération, et la ville de Saumur se sont engagées dans une démarche [Cit'ergie](#) avec le soutien de l'ADEME. C'est un label d'excellence qui distingue la performance des meilleures politiques « énergie et climat » des collectivités territoriales. Il permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue. Pour chacun des domaines stratégiques traités (développement territorial, patrimoine, approvisionnement énergie, eau et assainissement, mobilité, organisation interne, communication et coopération), la collectivité a réalisé un état des lieux et définit ensuite un plan d'actions. La démarche Cit'ergie a été assurée par l'accompagnement d'un conseiller Cit'ergie formé et agréé.

En mars 2019, l'agglomération a signé un [Contrat d'Objectif Territoire Energie Climat](#) (COTEC) avec l'ADEME. Ce contrat contient 11 actions liées notamment à l'énergie et aux énergies renouvelables, la mobilité, l'alimentation durable, l'écologie industrielle territoriale...

Par délibération du Bureau communautaire du 13 décembre 2018, l'agglomération a fixé la méthodologie et la gouvernance pour l'élaboration du PCAET.



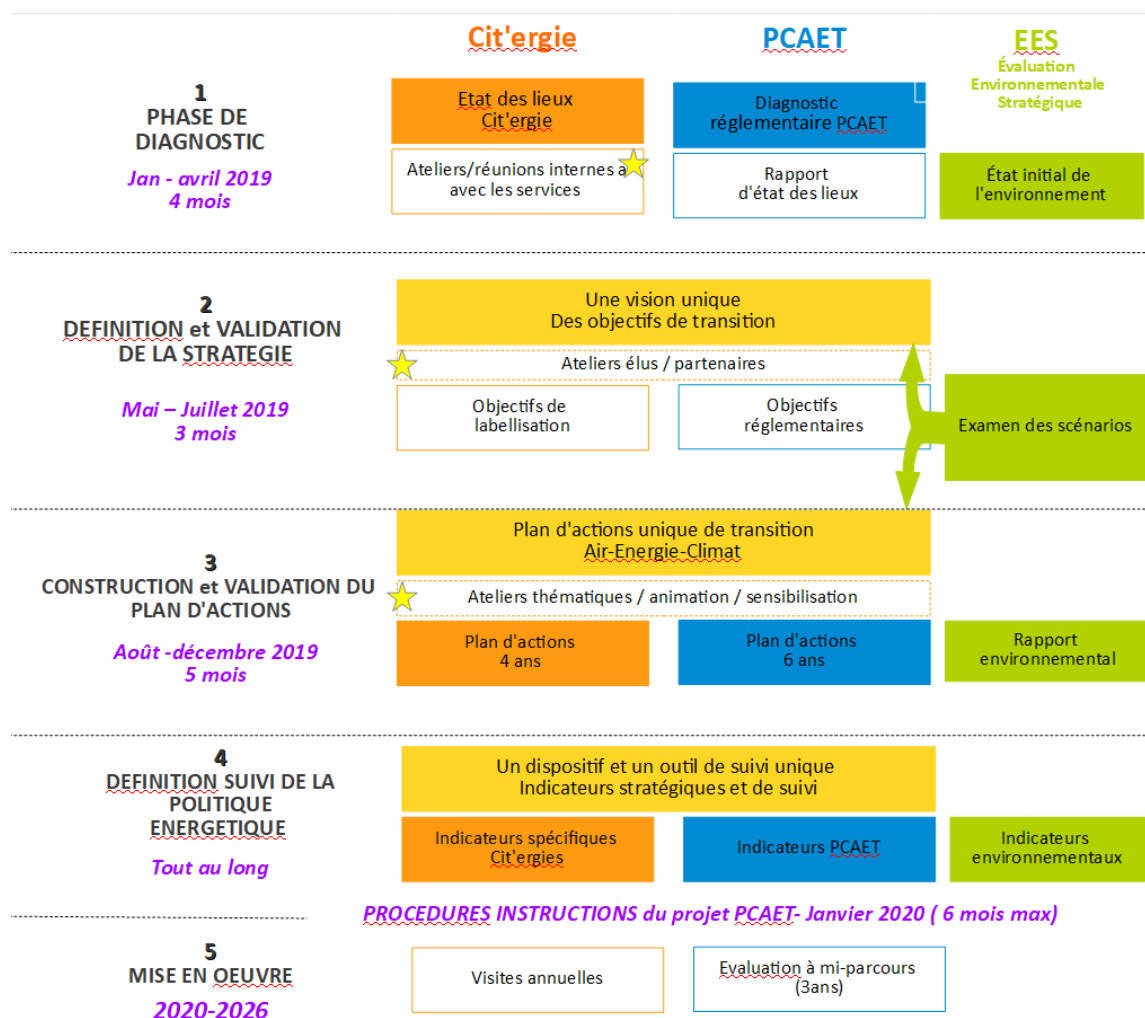
## II. Modalité de gouvernance du PCAET

### II.1. Planning d'élaboration

	Temps forts	Quand	Objectifs
État des lieux	Enquête développement durable	Déc 2017	Faire un recensement des actions de développement durable des communes ( réponse de 49 communes)
	Comité technique multiacteurs	7/12/18	Lancement officiel de la démarche PCAET
	Bureau communautaire	13/12/18	Délibération de la méthodologie et de la gouvernance
	Entretiens individuels avec les partenaires, acteurs socio-économiques	Tout au long	Élaborer un état des lieux des actions et ambitions des acteurs du territoire en matière de transition énergétique, identifier les enjeux forts et les actions en cours.
	Conférence des maires	23/03/19	Partage du diagnostic
Stratégie « Air Énergie Climat » (enjeux, ambitions, orientations)	Comité technique multiacteurs	08/03/19	Définition des enjeux et expression des visions.
	Séminaire des élus	16/04/19	Construction des ambitions et des axes d'orientations
	Séminaire des agents (Cit'ergie)	Du 23 au 26 avril	État des lieux Cit'ergie afin d'identifier les enjeux, la gouvernance au sein des collectivités (agglo et ville de Saumur), les actions engagées par la collectivité sur le territoire et dans son fonctionnement (volet exemplarité).
	Bureau communautaire	23/05/19	Définition de la stratégie (visions et axes d'orientations) et débats
	Commission Environnement	20/06/19	Présentation de la stratégie pour avis
	Conseil communautaire	26/09/19	Validation politique des principes de la stratégie territoriale
	Consultation des « citoyen »	août à octobre	Recueil de l'avis des citoyens vis-à-vis de la stratégie et des actions à inscrire dans le PCAET (200 réponses)
Plan d'actions	Appel à contribution « partenaires »	Début juillet à septembre	Diffusion aux partenaires et communes de la stratégie et appel à contribution auprès des acteurs du territoire pour construire et porter le programme d'actions (50 fiches de propositions reçues)
	Comité technique multiacteurs	8/10/19	Partage et restitution collective de la trame du plan d'actions aux partenaires et élus
	Bureau +	17/10/18	Définition d'une feuille de route et d'un plan

	commission Environnement		d'actions sur le développement des Énergies Renouvelables
	Séminaire des agents (Cit'ergie)	25/10/19	Partage des actions et travail sur les fiches actions, le pilotage/portage en interne, les ressources.
	Conférence des maires	12/11/19	Présentation du programme « recherche-action » TES (transition énergétique et sociétale) en partenariat avec le PNR Loire Anjou Touraine
	Séminaire « citoyens »	23/11/19	Partage des initiatives et alimentation du plan d'actions par l'organisation d'ateliers thématiques
	commission Environnement	19/12/19	Présentation du plan d'actions du PCAET et validation
	Bureau communautaire informel	09/01/20	Présentation du plan d'actions du PCAET Présentation de l'Évaluation Environnementale et Stratégique
	Conseil communautaire	30/01/20	Délibération : arrêt du PCAET

## Articulation avec la démarche Cit'ergie/PCAET



## II.2. Les instances

L'élaboration du PCAET s'appuie sur les instances suivantes :

- le bureau communautaire (composé des vice-présidents) identifié comme l'instance de pilotage politique du PCAET
- le conseil communautaire (composé des vice-présidents, des conseillers communautaires, conseillers délégués) identifié comme l'instance de validation politique du PCAET
- le comité technique multiacteurs identifié comme instance de coordination entre les institutions, organismes publics, partenaires économiques et acteurs clés. Il est basé sur le volontariat et est piloté par l' élu référent et la chargée de mission Energie Climat.
- un comité de suivi des projets d'énergie renouvelable (composé des élus et directions concernés pour approche plus transversale du sujet)
- une équipe projet (composé du vice-président en charge de la transition énergétique, du responsable du service environnement, du directeur de l'environnement et des grands équipements et de la chargée de mission Energie-Climat)

et sur les temps de partage des informations :

- la commission Environnement Déchet et Transition énergétique
- la conférence des maires (composée de l'ensemble des maires des 45 communes)
- le comité de direction (instance garante de la vision transversale entre les services)

L'élaboration du PCAET s'appuie aussi sur les instances créées dans le cadre de la démarche Cit'ergie :

- le comité de pilotage Cit'ergie (composé des élus de l'agglomération, de la ville de Saumur et des DGS)
- le comité technique interne (composé des directeurs et responsables de service identifiés comme référents pour les domaines Cit'ergie)
- des groupes de travail thématiques

**À chaque étape du PCAET, toutes ces instances de partage, d'information ou de décision ont été mobilisées afin de construire une stratégie partagée et un programme d'actions adapté aux enjeux du territoire.**

## II.3. Modalité de concertation

**Avec tous les services de l'agglomération**

- via un groupe de travail interne dans le cadre de la démarche Cit'ergie
- via la communication interne
- travail en complémentarité avec les programmes en cours : Plan Local de l'Habitat, Projet Alimentaire Territorial, Contrat Local de Santé, PLUi.
- une formation pourra être organisée en 2020 en partenariat avec l'ADEME à destination des directeurs/agents. L'objectif est de faire monter en compétence sur les enjeux énergie-climat et d'assurer une intégration de ces enjeux dans les domaines d'intervention de la collectivité



**Avec les acteurs socio-économiques (collectivités, entreprises, associations, chambres consulaires...).**

- organisation d'une 1ère réunion de lancement le vendredi 7 décembre 2018
- via des rencontres thématiques associant les acteurs du territoire et couvrant les grands secteurs d'activités
- via des rencontres, échanges pour identifier les initiatives du territoire et les porteurs
- via des outils de partage, recensement (recueil des actions via une fiche...)
- organisation d'une réunion de restitution

**Avec les habitants**

- organisation de temps d'information, de sensibilisation et de recueils
- information du public à chaque étape par la mise à disposition d'informations sur le site internet
- mobilisation via la communication
- consultation du public pour recueillir les avis sur la stratégie du PCAET via un questionnaire en ligne
- Appui sur le conseil de développement et associations locales pour relayer, mobiliser
- Appui sur le travail mené par le PNR Loire Anjou Touraine dans le cadre de la révision de la Charte.

## **II.4. Dispositif d'évaluation**

Conformément au décret PCAET, la mise en œuvre sera évaluée à mi-parcours (3ans, soit sur la période 2020-2023) ainsi qu'à son terme (6 ans, soit sur la période 2020-2026).

L'évaluation permettra d' :

- analyser la pertinence de l'action, c'est-à-dire l'adéquation entre enjeux et risques identifiés et l'action ;
- analyser l'efficacité de l'action, c'est à dire les résultat atteints au regard de ses objectifs
- analyser la cohérence et l'utilité de la démarche, notamment au regard de l'évolution des indicateurs en terme de consommation d'énergie, de qualité de l'air, d'émissions de GES et de vulnérabilité aux effets du changement climatique.

Le cadre évaluatif sera plus précisément en poursuivant le travail de co-construction entamé avec les services afin de partager les indicateurs. En effet, le PCAET étant une démarche très transversale à de nombreuses politiques publiques (urbanisme, habitat, mobilité, déchets, développement économique...), il s'agira de définir l'angle d'évaluation de la démarche et de son impact.

Un comité d'évaluation et suivi du PCAET pourra être constitué pour travailler à la définition des questions évaluatives sur :

- l'état d'avancement des actions
- la performance de la gouvernance, du pilotage et de la stratégie
- la performance des actions (moyens et ressources déployés au regard de la contributions des actions à l'atteinte des objectifs)





- l'estimation de l'impact du PCAET (contribution à l'évolution des enjeux air-énergie-climat sur le territoire)

Ce comité d'évaluation pourra réunir des élus, des techniciens, des acteurs ou parties prenantes représentant une pluralité de point de vue et pouvant apporter un jugement évaluatif.

Un rapport d'évaluation sera rédigé. Ses conclusions serviront à réorienter, si nécessaire, le programme d'actions afin d'assurer l'agilité de la démarche. Ce rapport sera mis à disposition du public.

### **Vers une évaluation participative ?**

L'un des enjeux majeurs de la stratégie de transition énergétique portée par le PCAET est de réussir à mobiliser largement les habitants, partenaires et société civile. En amont de l'évaluation au terme du PCAET (2026), une réflexion pourra être engagée pour expérimenter une évaluation davantage pluraliste et participative, en s'appuyant sur les démarches citoyennes engagées par le Conseil de Développement, les associations locales, les comités de quartiers ou les centres d'actions sociales.

## **III. Communication**

Afin de créer une véritable dynamique locale et de faire du PCAET un projet fédérateur et exemplaire, il est essentiel d'élaborer un plan de communication déclinable à chaque étape de construction, de concertation, de mise en œuvre des actions et d'évaluation du PCAET. Plusieurs canaux ont mobilisés: manifestations, éditions (lettre d'information, newsletter interne, insert dans les publications communales,...), affichage, site Web, média, communiqués, outils de sensibilisation grand public ( cadastre solaire...). Un livret de synthèse<sup>1</sup> du diagnostic a été réalisé.

---

<sup>1</sup><https://www.saurvaldeloire.fr/pcaet-diagnostic>

# #2038

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SAUMUR  
VAL DE LOIRE  
AGGLOMÉRATION

Agissez  
sur le futur,  
osez une  
expérience  
immersive...

**Samedi 23 novembre**  
Théâtre Le Dôme à Saumur

Forum citoyen sur le Plan climat  
10h, 11h, 14h et 15h - Nombre de places limité  
Renseignements au 02 41 40 45 78  
Inscriptions obligatoires sur [www.saumurvaldeloire.fr](http://www.saumurvaldeloire.fr)

en partenariat avec

**le cnam**  
Pays de la Loire



## Saumurois. Coup d'envoi du Plan Climat Air Énergie Territorial

En décembre, une quarantaine d'acteurs (1) impliqués dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) s'est rencontrée à l'espace Jacques Percereau de Saumur pour une première réunion marquant la constitution du comité technique multi-acteurs. Ce premier rendez-vous a marqué la constitution du comité technique qui aura la charge d'écrire et porter le programme d'actions « Air, Énergie, Climat » pour les 6 ans à venir.



Le PCAET constitue un projet territorial de développement durable, « dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire », explique l'agglomération Saumur Val de Loire.

### Un outil important... et obligatoire

Pour la collectivité saumuroise, cet outil d'animation du territoire doit permettre de « définir des objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer les conséquences du changement climatique, les combattre efficacement, de développer les énergies renouvelables et de

maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France ». En dehors d'être important, le PCAET est surtout obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants depuis ce mardi 1er janvier 2019.

### « Une opportunité », un « défi à relever ensemble »

« Nous ne souhaitons pas subir le PCAET, mais plutôt en faire une opportunité », a indiqué lors de cette réunion Anatole Micheaud, vice-président délégué à l'environnement, aux déchets et à la transition énergétique au sein de Saumur Val de Loire. « Nous devons valoriser, conforter et impulser de nouvelles initiatives locales en faveur de la lutte et de l'adaptation au changement climatique ». Le PCAET va fixer des orientations, validées par les élus, dans différents secteurs tels que la mobilité, l'habitat, l'agriculture, les déchets ou bien l'activité économique et leur déclinaison sera établie à travers un plan d'actions opérationnelles. Saumur Val de Loire se donne un an pour élaborer le Plan Climat qui sera ensuite soumis à l'avis des services de l'État et de la Région, associés à la démarche. « Ce défi doit être relevé ensemble », poursuit la CASVL.

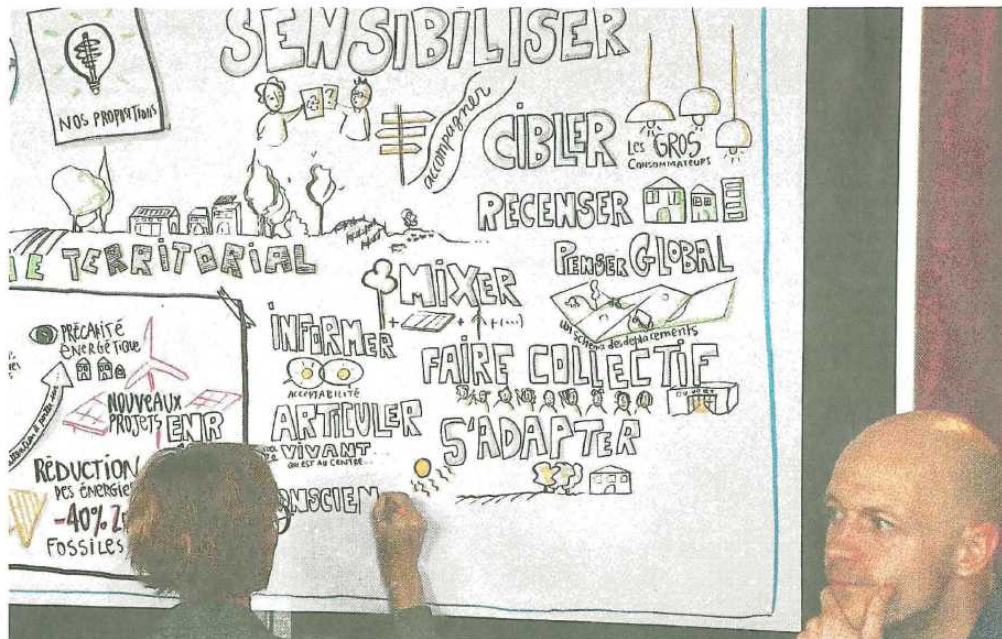
### « Collectivement, nous aurons plus d'impacts »

Pour sa part, Jean-Michel Marchand, président de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, a tenu à préciser qu'« il est de la responsabilité de chacun de se mobiliser et de conclure. Collectivement, nous aurons plus d'impacts ». À l'issue de ces échanges, les participants ont visité la chaufferie biomasse (bois-gaz) du Chemin-Vert (photo), qui permet une réduction des émissions de CO2 et qui chauffe les immeubles de ce quartier de la Ville de Saumur et des bâtiments publics (collège, commissariat, etc.). À noter enfin que la prochaine réunion des acteurs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) se déroulera le vendredi 8 mars 2019.

(1) Représentants institutionnels, vice-présidents, conseillers délégués membres de la commission environnement de la communauté d'agglo, chambres consulaires, bailleur social, syndicats et distributeurs d'énergies, conseil de développement, acteurs socio-économiques.

# Concertation lancée pour le climat

Les grands objectifs de la transition écologique ont été fixés entre les pays. Comment les mettre en œuvre sur le terrain ? L'Agglo se prépare à lancer une concertation publique.



Saumur, Le Dôme, vendredi 8 mars. Le fruit de cette concertation a été mis en mot et en image par Céline Ziwes, facilitateur graphique à l'agence Zedgrafik.

Nicolas THELLIER  
redac.sauumur@courrier-ouest.com

L'urgence climatique est là et on prend quand même le temps de la concertation. Un paradoxe nécessaire alors que la contestation gilets jaunes a clairement laissé entendre que la transition ne saurait peser sur ceux qui n'en ont pas les moyens. L'agglo Saumur Val de Loire doit se doter pour l'an prochain d'un plan climat air énergie territorial. Elle doit avant en fixer la teneur et a prévu pour cela des réunions de concertation. La dernière en date

a réuni au Dôme une trentaine de représentants d'institutions ou administrations du monde agricole, du tourisme, de l'énergie, de la propreté, de l'habitat, de l'environnement...

## Un rôle pédagogique et d'information à jouer

Cinq tables et autant de thèmes ont permis aux participants d'échanger pour définir leurs priorités. Que modifier pour accompagner la rénovation énergétique du bâti ancien ? Comment devenir moins dépendant à la voiture polluante ? De quelle façon concilier développe-

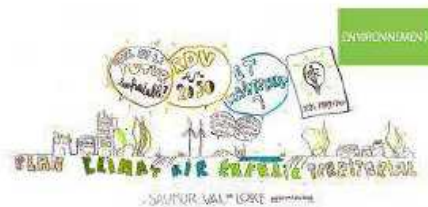
ment des énergies renouvelables, potentiel du territoire et respect de sa sensibilité paysagère ? Sur quoi peser pour garantir la ressource en eau ? Quelles pratiques culturelles protectrices de l'environnement l'agriculture devrait-elle mettre en œuvre ? Au terme de trois heures de discussions, les idées recourent très globalement ce que disent ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre planète. Les intervenants se retrouvent forcément sur la baisse de consommation d'énergie, la diminution des émissions de gaz à effet de serre, l'accent placé sur le mix énergétique, l'amé-

lioration de la qualité de l'air avec les bio matériaux et, plus généralement, l'adaptation au changement climatique. Un point semble commun à tous les axes de débat : rien ne sera possible sans un changement de nos habitudes. Cette réunion a aussi rappelé que les institutions avaient un rôle pédagogique et d'information à jouer. Cette réunion multipartite devance une phase de concertation plus large. Entre le 15 juin et le 15 juillet, le public sera appelé à donner son avis à l'occasion de cinq réunions, une pour chacun des thèmes.

Courrier de l'Ouest, 15 mars 2019

## Agglomération Saumur Val de Loire. Enquête pour le Plan Climat Air Énergie Territorial

Afin de favoriser la participation des citoyens à l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) porté par l'Agglomération Saumur Val de Loire, un questionnaire en ligne est ouvert à tous jusqu'au 31 octobre 2019.



Le réchauffement climatique impacte notre territoire. Notre quotidien s'en trouve particulièrement bouleversé depuis quelques années et particulièrement en 2019 : épisodes caniculaires avec des températures records, restrictions de l'usage de l'eau en raison de la sécheresse, étiage sévère de la Loire... L'engagement de la France en matière de transition énergétique et climatique se décline à l'échelle du territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire par la mise en œuvre d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Le Kiosque Journal, 5 septembre 2019

## Saumur. Plan climat : 53 personnes ont osé l'expérience immersive pour un voyage en 2038

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, en partenariat avec le Cnam (Conservatoire national des arts et des métiers) Pays de la Loire, organisait, samedi 23 novembre, le premier forum citoyen sur le Plan climat au théâtre le Dôme à Saumur. Cette expérience s'inscrit dans la continuité du questionnaire en ligne qui s'est clôturé fin octobre.



Citoyens, élus, associations... ce sont 53 personnes qui sont venues tenter une expérience à la fois ludique et pédagogique, en immersion dans le cube *#Transition, la fabrique des futurs*. Les participants ont été invités à découvrir des vidéos dans un décor futuriste les plongeant directement en 2038. En incarnant les communautés des Sélénites (habitants de la Lune), des Merriens (habitants de la mer) et des Makers (habitants de la Terre), ils se sont interrogés et ont imaginé les possibles afin de construire leur avenir porteur de sens et d'actions en termes de transition énergétique. Chacun, en mode créatif pendant une heure, avait pour consigne d'inventer le futur sans limite d'imagination.

ans un second temps, les participants ont pu proposer des actions opérationnelles sur les 6 ans à venir en matière de mobilité, d'alimentation, de consommation et de production d'énergie. Ce forum a ainsi permis de recueillir de nombreuses propositions d'actions qui vont nourrir le Plan climat-air-énergie territorial.



Article du 25 novembre 2019 | Catégorie : Vie de la cité

Le Kiosque Journal, 25 novembre 2019

## Saumur

# Des citoyens invités à réfléchir sur les modes de vie en 2038

PAGE 7

## Action Climat : ils ont réfléchi à l'avenir en 2038

« Qui veut coloniser la Lune ? Qui veut imaginer l'habitat en mer ? Et l'alimentation sur Terre ? ». Devant une quinzaine de personnes, Xavier Noël compose des groupes avant de rentrer dans un cube, où sont projetées, dans le noir, des vidéos futuristes. « Après les avoir vu, vous pourrez échanger, écrire sur votre tableau les différentes solutions que vous imaginez », lance le responsable de la culture scientifique et technique du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Pays-de-la-Loire.

### Des idées ensuite récoltées

Avec l'Agglomération Saumur Val de Loire, le Conservatoire national des arts et métiers a proposé à une cinquantaine de curieux, samedi dernier, une immersion inédite dans les enjeux de 2038 au théâtre Le Dôme de Saumur. « Chacun a le droit de penser le futur, tel qu'il l'imagine. Cela provoque un sentiment de liberté chez les participants. Les modèles de représentation de chacun se confrontent ».

Sur un tableau, Philippe, Arnaud, Christiane et Fabien imaginent



Fabien, Christiane, Philippe et Arnaud ont élaboré des pistes de réflexion pour imaginer l'habitat de demain en mer.

PHOTO : CO - FABIEN BURGAUD

l'habitat de demain en mer. « Il faut préserver une biodiversité, pour que la nature rentre en ville et que les citoyens n'habitent pas tous dans un même endroit, lance Christiane. La société évolue, on se sent concernés pour trouver les solutions ».

À l'issue de ces échanges, les idées et les actions seront récoltées par Saumur Val de Loire pour bâtir le prochain plan Action Climat de six ans, qui verra le jour en 2020. « Cette action s'inscrit dans la continuité du questionnaire en ligne clôturé fin

octobre. C'est important d'avoir l'expertise des usagers, sur la mobilité, sur la transition écologique et sur l'environnement », conclut Olga Baleya, chargée de mission énergie climat à l'Agglomération.

Fabien BURGAUD

Courrier de l'Ouest, 25 novembre 2019

## IV. ANNEXE

**IV.1. Compte rendu séminaire lancement (7 décembre 2018)**

**IV.2. Compte rendu des séminaires d'élaboration ( 8 mars et 16 avril 2019)**

**IV.3. Compte-rendu séminaire citoyen ( 23 novembre 2019)**

**IV.4. Composition du comité de pilotage et du comité technique Cit'ergie**



## ECHOS DU PCAET Saumur Val de Loire

Réunion de lancement multi-acteurs

Vendredi 07 décembre 2018

### En bref...



Le vendredi 7 décembre, une quarantaine de personnes, représentants institutionnels, élus du Bureau et de la commission Environnement, chambres consulaires, bailleur social, syndicats et distributeurs d'énergies, conseil de développement, techniciens et acteurs socio-économiques ont participé au lancement de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Saumur Val de Loire. Le but de cette réunion était de partager la démarche d'élaboration du PCAET qui se fera en co-construction avec les acteurs du territoire. Cette première rencontre marquait la constitution du comité technique multi-acteurs qui aura pour rôle de co-écrire et co-porter le programme d'actions « Air-Energie-Climat » pour les 6 ans à venir sur le territoire.

Jean-Michel MARCHAND, Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a donné le coup d'envoi en annonçant le souhait de la collectivité de faire de la transition énergétique un moteur de développement pour le territoire. Il précise qu'il est de la responsabilité de chacun de se mobiliser et que collectivement nous aurons plus d'impacts.

Anatole MICHEAUD, vice-président délégué à l'environnement, aux déchets et à la transition énergétique informe que le PCAET est une obligation réglementaire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants et que le territoire ne souhaite pas le subir mais plutôt en faire une opportunité. Il souhaite valoriser, conforter et impulser de nouvelles initiatives locales en faveur de la lutte et de l'adaptation au changement climatique. Il s'agit aussi de donner du sens, de la cohérence et une meilleure lisibilité aux actions menées sur le territoire. Le PCAET va fixer des orientations, validées par les élus, dans différents secteurs (mobilité, habitat, agriculture, déchets, activités économiques,...) et leur déclinaison se confortera au travers d'un plan d'actions opérationnelles. Il conclut en précisant que Saumur Val de Loire se donne 1 an pour élaborer le plan climat qui sera ensuite soumis à l'avis des services de l'Etat et de la Région, associés à la démarche. Il invite l'ensemble des participants à se joindre à la collectivité pour relever collectivement ce défi. ([voir diaporama de présentation pour la méthodologie et le calendrier](#))



**Prochaine rencontre:  
vendredi 8 mars 2018**



## Retour sur les témoignages de collectivités déjà engagées...

Suite aux premiers éléments de l'état des lieux «Air Energie Climat» présenté par Ewen LAGADIC du SIEM, il est précisé que pour répondre aux enjeux énergie-climat qui se posent à l'échelle du territoire, il est indispensable de conforter l'action locale. Chaque territoire a un potentiel et chaque acteur des capacités à agir et à adapter ces actions aux enjeux énergie-climat. Ces derniers sont à prendre en compte dans l'aménagement du territoire et le développement local.

Prenons l'exemple avec la **commune de Vivy** qui mène depuis quelques années, grâce à une équipe dynamique et volontariste, des actions opérationnelles en terme de développement durable. Ces actions contribuent à la diminution des gaz à effet de serre (GES) et à la maîtrise des consommations d'énergie des bâtiments publics. Afin de l'illustrer, Béatrice BERTRAND, maire de Vivy et Jean-Claude SOURDEAU adjoint en charge des bâtiments ont présenté deux actions structurantes :

- le **développement d'une mobilité douce** qui a permis de reconnecter les services, favoriser les déplacements piétons et vélos (limitation de la vitesse, passage piéton sécurisé, voie douce), afin de redonner de la centralité et de l'attractivité au centre bourg.
- la **rénovation énergétique des bâtiments publics** avec l'exemple de l'école publique la Vétusienne de 1300 m<sup>2</sup> accueillant 216 élèves et 9 classes : passage des éclairages en LED, isolation par l'extérieur, ventilation double flux et amélioration de qualité de l'air, chauffage par géothermie (15 puits de 100 m de profondeur) et toiture végétalisée.

Montant des travaux : 990 000€ (80% de subvention). Ces travaux ont permis d'améliorer le confort des usagers et de réduire la facture énergétique de 22 000 € à 6 000€ par an.

Prochain projet de la commune: Extension de la mairie en bois et paille.



École après travaux



Toiture végétalisée de Sédum



Système pompe à chaleur



### Plus d'informations:

Mairie de Vivy

02 41 52 50 17

[www.vivy-commune.fr](http://www.vivy-commune.fr)

Deuxième témoignage avec la **Ville de Saumur** qui pour répondre à ces enjeux énergie-climat, s'est fixée deux ambitions clés: **diminuer de 20% ses consommations d'énergie en 3 ans et lutter contre la précarité énergétique**. A titre d'exemple, plusieurs actions sont citées par Jackie GOULET, maire de Saumur:

- travail sur la consommation et l'usage des bâtiments,
- évolution des éclairages publics (coupure à 23H),
- optimisation du parc de véhicules de la ville (passage de 120 à 100 véhicules) et acquisition d'une flotte électrique,
- microcrédit pour la population afin de financer des projets de vie ou de faire face à des urgences (emploi et mobilité, rénovation logement, équipement de la famille...).

L'une des actions phares répondant à cette double ambition est le projet de requalification de l'**Espace Jacques Percereau** faisant partie du programme de rénovation urbaine. Delphine FOUSSIER, responsable, explique que c'est un centre social et une épicerie sociale. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges pour les habitants du quartier du Chemin-Vert. Il rend les habitants acteurs de la vie du quartier (création d'un jardin partagé) et œuvre en complémentarité avec les acteurs du territoire (opération quartier zéro déchet en partenariat avec Saumur Agglopropreté). Au delà de l'aspect architectural, le bâtiment a été complètement réhabilité suite à l'audit énergétique réalisé par le SIEML nous explique Michel BISSON, technicien de la ville. Il cite entre autres:

- l'isolation thermique par l'extérieur des parois verticales,

- le remplacement des appareils d'éclairage et la mise en place de détections,
- la réfection du réseau de chauffage,
- le remplacement des ouvrants et mise en place d'une ventilation simple-flux
- la mise en place d'une gestion technique du bâtiment (GTB)

Le bâtiment est connecté au réseau de chaleur urbain du Chemin Vert qui fonctionne au bois et au gaz. Les participants à la réunion ont pu visiter la chaufferie avec Eric BONNISSEAU, chargé d'opération de la Ville et le questionner sur le fonctionnement. (*voir fiche expérience*)



**Plus d'informations:**

Ville de Saumur  
[secretariat.maire@ville-saumur.fr](mailto:secretariat.maire@ville-saumur.fr)

Espace J-Percereau  
Delphine Foussier - 02 41 53 51 56  
[d.foussier@ville-saumur.fr](mailto:d.foussier@ville-saumur.fr)

## Liste des participants

Nom-Prénom	Structure	
<u>BALEYA</u> Olga	CA Saumur Val de Loire	Chargée de mission <u>Energie Climat</u>
<u>BARDOU</u> Frédéric	CA Saumur Val de Loire	Directeur de l'Environnement et des Grands Équipements
<u>BELLARD</u> Sylvie	CA Saumur Val de Loire	Vice-présidente Politiques et équipements sportifs
<u>BENIER</u> Mickael	Saumur Habitat	Directeur Maintenance Patrimoine
<u>BERTRAND</u> Béatrice	Commune de <u>Vivy</u>	Maire
<u>BIDAULT</u> Loïc	Conseil de développement	Membre
<u>BISSON</u> MICHEL	Ville de Saumur	Technicien
<u>BOISSEAU</u> Jacques	CA Saumur Val de Loire	Membre commission Environnement
<u>BONNISSEAU</u> Eric	Ville de Saumur	Chargé d'opérations
<u>BOUC</u> Camille	Chambre d'Agriculture	Conseillère en Développement Territorial
<u>BOUCHER</u> Yves	CA Saumur Val de Loire	Membre commission Environnement
<u>BROSSIER</u> Michel	Chambre d'Agriculture 49	Représentant
<u>BUSNOT-RICHARD</u> Florence	<u>PNR Loire Anjou Touraine</u>	Chargée de mission <u>Energie-Climat</u>
<u>DERRIEN</u> Laurent	CA Saumur Val de Loire	Directeur général adjoint
<u>DUET</u> Isabelle	Conseil de développement	<u>Co-présidente</u>
<u>FOUSSIER</u> Delphine	Ville de Saumur	Responsable du centre social <u>J.Percereau</u>
<u>GONDAT</u> Frédéric	Chambre des Métiers et de l'Artisanat 49	Responsable antenne
<u>GOULET</u> Jackie	Ville de Saumur	Maire
<u>GRUAU</u> Jean-François	<u>Alter Energies</u>	Responsable Exploitation et Développement
<u>HAMARD</u> Thierry	Chambre d'Agriculture 49	Représentant
<u>HEGRON</u> Lionel	<u>DDT 49</u>	Chargé de conseil aux territoires
<u>LACOMBE</u> Séverine	CA Saumur Val de Loire	Responsable service environnement
<u>LAGADIC</u> Ewen	<u>SIEML</u>	Chef de projet planification énergétique
<u>LEPRETRE</u> Yves	Ville de Saumur	Directeur général des services
<u>MARCHAND</u> Jean-Michel	CA Saumur Val de Loire	Président
<u>MARCHAND</u> Jean-Paul	Conseil de développement	<u>Co-président</u>
<u>MICHEAUD</u> Anatole	CA Saumur Val de Loire	Vice-président Environnement, Déchets, Transition Énergétique
<u>PELISSON</u> Nicolas	Commune de <u>Vivy</u>	Directeur général des services
<u>PETIT</u> Pascal	<u>GRDF</u>	Directeur Territorial 49
<u>PINEAU</u> Jérôme	Chambre d'Agriculture 49	Responsable territoire
<u>PLAT</u> Philippe	Saumur Habitat	Directeur général
<u>QUINTIN</u> Anne	CA Saumur Val de Loire	Directrice de l'aménagement et de la cohésion du territoire
<u>RIGAULT</u> Véronique	Conseil départemental 49	Directrice de projets développement durable
<u>ROBIN</u> Stéphane	CA Saumur Val de Loire	Directeur des politiques sportives
<u>SCHMEISSER</u> Virginie	<u>ENEDIS</u>	Intercutrice Territoire
<u>SEPTANS</u> Christelle	<u>CCI 49</u>	Chargée de Mission Territoriale

<u>SOURDEAU</u> Jean-Claude	Commune de <u>Vivy</u>	<i>Adjoint en charge des bâtiments</i>
<u>TARDIVEL</u> Jacqueline	CA Saumur Val de Loire	<i>Membre commission Environnement</i>
<u>TOUCHE</u> Nicolas	<u>ENEDIS</u>	<i>Directeur Territorial 49</i>

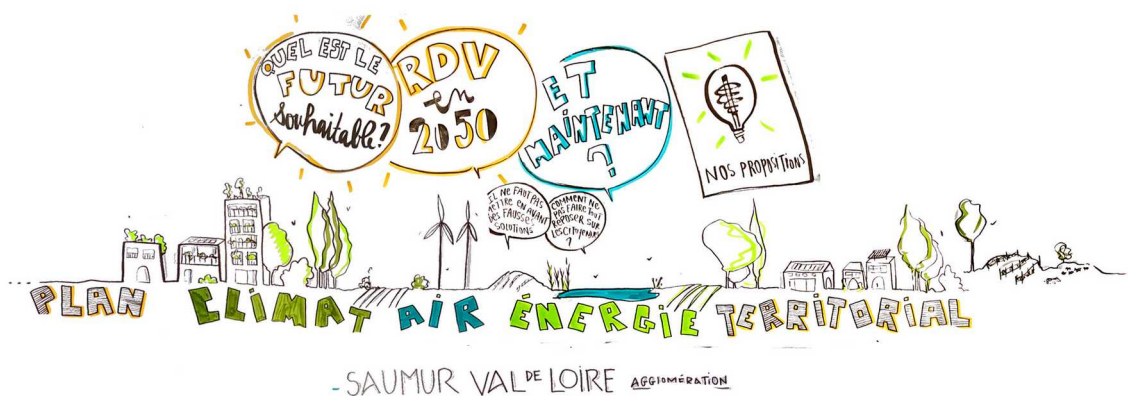
Excusés

<u>ANGUENOT</u> Sophie	CA Saumur Val de Loire	<i>Membre commission Environnement</i>
<u>BOUCHENOIRE</u> Jacky	CA Saumur Val de Loire	<i>Conseiller délégué</i>
<u>DUJARDIN</u> Lionel	<u>FFB 49</u>	<i>professionnel</i>
<u>KAMINSKI</u> Aurélie	<u>SPL Agglopropreté</u>	<i>Directrice Générale</i>
<u>MOREAU</u> Julien	<u>DREAL</u>	<i>Mission Énergie et Changements Climatiques</i>
<u>TUBIANA</u> Sophie	CA Saumur Val de Loire	<i>Vice-présidente Gestion des milieux aquatiques et biodiversité</i>
<u>VERITE</u> Patrice	CA Saumur Val de Loire	<i>Conseiller délégué</i>
<u>HAMON</u> Gilles	<u>CAPEB</u> Maine et Loire	<i>Secrétaire Général Adjoint</i>
<u>TOURON</u> Cécile	CA Saumur Val de Loire	<i>Responsable unité gestion de s déchets</i>
<u>LEFORT</u> Alain	CA Saumur Val de Loire	<i>Membre commission Environnement</i>
<u>LOHEZIC</u> Philippe	<u>CCI 49</u>	<i>Responsable Pôle Développement Durable</i>



## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

### Élaboration de la stratégie territoriale



ce document fait office de compte-rendu :

- Du séminaire multi-acteurs du 8 mars 2019 – page 2 à 14
- Du séminaire des élus du 16 avril 2016 – page 15 à 17



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Ces différents temps avaient pour objectif de contribuer à la construction de la stratégie territoriale du PCAET Saumur Val de Loire.

Cette construction doit permettre d'aboutir à une vision partagée de ce que sera le territoire à moyen et à long terme. C'est pourquoi avant de construire le programme d'actions, il est important de faire « un arrêt sur image » afin de prendre le temps de déterminer quels sont les objectifs souhaitables et atteignables par rapport aux enjeux issus du diagnostic. La construction de la stratégie territoriale se déroule en plusieurs phases:

Temps forts	Quand	Objectifs
Entretiens individuels avec les partenaires, acteurs socio-économiques	Tout au long	Élaborer un état des lieux des actions et ambitions des acteurs du territoire en matière de transition énergétique.
Séminaire multi-acteurs	08/03/19	Définition des enjeux et expression des visions.
Séminaire des élus	16/04/19	Construction des ambitions et des axes d'orientations
Bureau communautaire	23/05/19	Présentation de la stratégie (visions et axes d'orientations) et débats
Conseil communautaire	27/06/19	Validation politique des principes de la stratégie territoriale
Appel à contribution et réunions thématiques	Début juillet à octobre	Partage et alimentation de la stratégie, appel à contribution auprès des acteurs du territoire pour construire et porter le programme d'actions et temps de co-construction des fiches actions
Séminaire de restitutions	Novembre	Partage et restitution collective du plan d'actions

*Les orientations données, les axes définis ne sont pas exhaustifs et la stratégie sera utilement complétée durant la phase d'élaboration du programme d'actions.*



## Séminaire multi-acteurs du 8 mars 2019

Une quarantaine de participants étaient réunis à la réunion du comité technique multi-acteurs du 8 mars 2019 (cf. [annexe 1 : liste des participants](#))

Pour introduire la séance, Monsieur MARCHAND, président de la CA Saumur Val de Loire rappelle que la collectivité s'est engagée dans un projet de territoire avec un enjeu primordial de transition énergétique et écologique du territoire.

Monsieur MICHEAUD, vice-président se réjouit de la forte mobilisation des acteurs et de la diversité des structures représentées. Il précise que la collectivité s'est donnée 1 an pour aboutir à un plan d'actions ambitieux mais avant tout réaliste, s'appuyant sur des objectifs atteignables.

Il informe que l'Agglomération s'est dotée de moyens pour mettre en œuvre la transition énergétique notamment en signant fin mars 2019 un contrat d'Objectifs Territoire Énergie Climat avec l'ADEME Pays de la Loire ([Cliquez pour plus d'infos](#)). LE PCAET intégrera les actions déjà identifiées dans ce contrat.

Afin de coordonner et réaliser le PCAET, différents temps de recueil et de construction sous forme d'ateliers ou d'entretiens avec les acteurs locaux sont organisés.

Une synthèse du diagnostic Air-Énergie-Climat est transmise aux participants ([Cliquez ici pour la télécharger](#)) afin de communiquer les informations clés sur l'état du territoire en matière d'air, d'énergie et de climat.

La réunion co-animée par Mme BALEYA (Chargée de mission Énergie Climat) et Madame LACOMBE (responsable du service Environnement) s'est déroulé en trois temps:

- Temps n°1 - Définition de la vision de la transition énergétique pour le territoire
- Temps n°2 - Présentation des orientations stratégiques nationales par Lionel HEGRON (DDT49)
- Temps n°3 - Ateliers thématiques

*Céline ZIWES, facilitatrice graphique, présente durant cet atelier a retransmis graphiquement les échanges. Une fresque synthétique a été réalisée (voir page suivante).*



*Introduction par Jean-Michel Marchand et Anatole Micheaud*

# SYNTHÈSE GRAPHIQUE



Synthèse des éléments recueillis durant la réunion du comité technique multi-acteurs du 08/03



## I – Restitution temps n° 1 : définition de la vision d'une transition énergétique réussie pour le territoire

Dans un premier temps, les participants ont été invités à s'exprimer autour de la question suivante « Quelle est votre vision de la transition énergétique pour le territoire? ». Deux animations ont été proposées :

- **VOYAGE EN 2050 - Rencontre avec Valentine, habitante et vigneronne venant de 2050.**

L'objectif était de présenter une vision possible de notre futur . Pour cela, les participants ont été invités à rencontrer Valentine, viticultrice du coin et habitante de 2050. Sur la base d'un récit s'appuyant sur des évolutions possibles du territoire en lien avec le changement climatique observé à notre époque, Valentine a partagé son vécu en 2050.

Voici quelques phrases de son récit :

- *Valentine aime ses terres et ses vignes et se sent proche du territoire. Le label « bio » a disparu suite à la crise sanitaire des années 30 mais la norme est au zéro pesticide.*
- *Elle a choisi de travailler à cheval plutôt que d'avoir une démarche industrielle avec des véhicules à hydrogène trop coûteux. Mais elle connaît des difficultés techniques liées à son déplacement et hésite à se séparer des terres que son mari et elle ont hérité sur Véron.*
- *Entre la grêle, les inondations, les incendies de forêts, les assurances ne suivent plus ou alors propose des tarifs prohibitifs.*
- *Les vignes sont enherbées, l'entretien et la récolte sont manuelles et le désherbage se fait à l'aide d'une décavaillonneuse. Les vignes ne sont pas épargnées par la contagion des champignons (Mildiou, Oïdium, Rougeot de la Vigne). Valentine méthanise la matière sèche pour éviter la transmission des maladies. Des tomates et du basilic se cachent sous les pieds de vigne. La permaculture fait partie du quotidien de Valentine.*
- *Le vin se porte bien et Valentine a pu conserver les anciens cépages : le Sauvignon et le Cabernet Franc ont vu les conditions climatiques évoluer en leur faveur. Le Grolleau a « migré » vers la Normandie. Le vin est plus fort, il y a plus de tannin et les AOC ont évolué en conséquence. Les vendanges « tardives » se font à la mi-août mais les vignes ne sont pas à l'abri de violents orages. Les vins sont livrés par le train aux propriétaires des gîtes pour une vente principalement touristique et locale.*
- *Les vignes ne sont pas une source de rémunération pour Valentine, mais c'est plutôt sa production d'énergie. Son père avait senti le vent tourné en investissant dans la photovoltaïque sur les toitures de l'exploitation. Puis il y a eu la méthanisation des déchets et une partie du terrain occupé par une éolienne. C'est la diversification de l'activité!*

La construction du récit de Valentine s'appuie sur une étude bibliographique réalisée par le PNR Loire Anjou Touraine dans le cadre des travaux menés sur le sujet de l'adaptation au changement climatique.

- **RETOUR EN 2019 - Recueil des futurs souhaitables des participants pour le territoire**

L'objectif était de dresser collectivement une vision souhaitée pour le territoire Saumur Val de Loire en recueillant les expressions individuelles. Ce recueil avait pour objectif d'impliquer tous les acteurs et tous les secteurs de vie des habitants du territoire. Les participants ont donc été invités à formuler des propositions sur leur vision d'une transition énergétique réussie répondant aux 5 grands besoins/attentes d'un habitant du territoire:

- SE LOGER/HABITER
- PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER
- ECONOMISER DE L'ENERGIE
- SE NOURRIR ET S'HYDRATER
- SE DEPLACER
- TRAVAILLER

Le décor a été planté en précisant que nous sommes dans un contexte de territoire innovant, exemplaire, résilient avec une transition énergétique réussie et la prise en compte du bien vivre ensemble.

Chaque participant a été invité à transcrire leur réponse sur des post-it. Il en ressort les expressions clefs suivantes (cf liste complète en annexe 3) :



### SE LOGER/HABITER à Saumur Val de Loire c'est ...

En 2030:

- Des bâtiments rénovés à haute performance énergétique
- Une revitalisation des centres-bourg/centres-villes réussie
- Le confort thermique et climatique des bâtiments
- Des matériaux bio sourcés, locaux, écologiques
- L'autoconsommation d'énergies renouvelables
- Des lieux de partage, des logements collectifs et multi-générationnels
- Un cadre de vie préservé et un environnement agréable
- Fin de la précarité énergétique

Et en 2050:

- Des habitations autonomes en énergie (durable et renouvelable)
- Des zones d'habitats absorbant autant de CO<sub>2</sub> qu'elles n'en produisent
- Meilleur traitement des îlots de chaleur



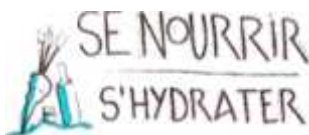
### PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER, ECONOMISER DE L'ENERGIE sur le Saumur Val de Loire grâce à...

En 2030:

- L'économie circulaire
- La sobriété énergétique à tous les niveaux et population sensibilisée
- La rénovation énergétique des bâtiments les plus énergivores
- Une production locale d'énergies renouvelables pour aller vers l'autonomie énergétique du territoire
- La valorisation des déchets
- Développement des filières prometteuses: la méthanisation, le bois énergie
- Développement de la recherche sur les ENR : amélioration du stockage, mobilisation des potentiels géothermiques du territoire
- L'implication des entreprises

Et en 2050 :

- La production d'énergie autant qu'on en consomme
- Une grande mixité d'énergies propres et locales
- Des citoyens impliqués dans la production de l'énergie
- La fin du nucléaire



### SE NOURRIR/ S'HYDRATER sur le Saumur Val de Loire c'est...

En 2030/2050 :

- Une agriculture respectueuse de l'environnement et nourricière
- Des circuits-courts et une bonne alimentation, bio, locale
- Préservation et partage de la ressource en eau
- Des cultures adaptées aux changements climatiques
- Développement de l'agroforesterie , l'agroécologie
- Apprentissage de l'équilibre alimentaire en cantine scolaire
- Des jardins urbains cultivés



### **SE DÉPLACER sur le Saumur Val de Loire c'est...**

En 2030:

- Des transports « décarbonés » au profit de modes durables
- Un réseau de transport en commun développé et cohérent
- Un plan de circulation vélo sécurisé et adapté à tous
- Développement du transport partagé, solidaire
- Moins et mieux se déplacer: télétravail, visioconférence
- Promotion de tous les modes de déplacement et plateforme d'optimisation des déplacements

Et en 2050 :

- Transports multi-modaux et multi-énergies
- Production locale de carburant



### **TRAVAILLER sur le Saumur Val de Loire en 2030 c'est...**

- Une stratégie de développement économique partagée par tous
- Télétravail et espaces partagés
- Des bus pour les salariés
- Horaires adaptés aux transports doux et au climat
- Coopération entre les acteurs de la santé

## A RETENIR

L'ensemble des éléments exprimés par les acteurs convergent vers 3 grandes ambitions en matière de transition énergétique.

<b>Une transition énergétique réussie pour le territoire Saumur Val de Loire</b>
<b>VISION A : UNE TRANSITION énergétique ET ÉCOLOGIQUE RÉPONDANT AUX BESOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE ET ACCOMPAGNANT L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE</b>
<b>VISION B : UN TERRITOIRE FACTEUR 4 (diviser par 4 nos émissions de GES), UNE MOBILITÉ BAS CARBONE</b>
<b>VISION C : VERS UN TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE (produire plus qu'on ne consomme)</b>

### Avis du bureau communautaire ( 23/05/2019)

Pour l'identité du PCAET Saumur Val de Loire, il était important de choisir une vision principale qui structurera le PCAET et donnera le ton des actions. **Pour ces raisons et par souci pédagogique de mobiliser les acteurs du territoire autour d'objectifs simples**, les élus souhaitent que le PCAET se construise autour de deux visions suivantes :

- **La vision A:** plus qualitative, elle valorise les démarches existantes et s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'agglomération et les acteurs. Par ailleurs, elle est transversale aux différentes compétences de l'agglomération et permet une prise en compte des différents besoins des habitants avec un enjeu fort qui est l'évolution des modes de vie.
- **La vision C:** plus ambitieuse mais réaliste, elle permet de fixer des objectifs chiffrés dans le PCAET en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des ENR et indirectement des objectifs de qualité de l'air, d'émission de GES puisque les actions convergent toutes dans la même direction. En effet, l'utilisation d'énergie fossile génère des GES et des polluants locaux et les émissions de GES non énergétiques sont accompagnées, elles aussi, d'émissions de polluants locaux.

**Cette priorisation n'exonère pas de vérifier que les trajectoires sont aussi bien conformes aux objectifs assignés par la loi TECV. Il s'agit pour les élus de la CA Saumur Val de Loire d'être acteurs des changements qui seront autant d'opportunités pour développer une économie vertueuse et contribuer à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des habitants.**

## II– Restitution ateliers thématiques

Dans un second temps, les participants ont été conviés, sous forme d'ateliers, à travailler sur les 5 grands objectifs fixés par la Loi Transition Énergétique en proposant des défis et des pistes d'actions pour y répondre.

- Diminuer nos **consommations d'énergie** de 20% d'ici 2030
- Diminuer nos **émissions de GES** de 40% d'ici 2030
- Développer les **énergies renouvelables** en portant sa part à 32% dans la conso EF en 2030 et favoriser le mix énergétique
- Améliorer la **qualité de l'air** et réduire les polluants atmosphériques
- S'adapter au **changement climatique** et ses impacts

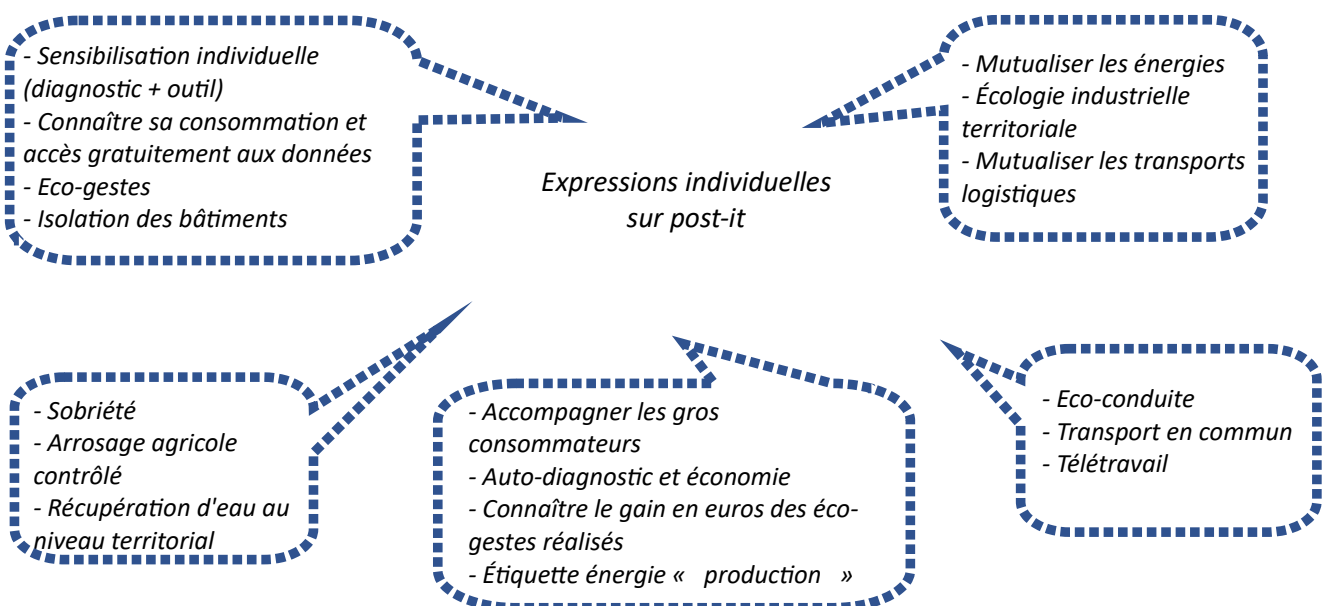
### ATELIER 1. CONSOMMATION D'ÉNERGIE

**Objectif loi TECV: Diminuer nos consommations d'énergie de 20 % d'ici 2030**

Structures participantes: SPL Agglopropreté, Chambre d'Agriculture, Chambre des Commerces et de l'Industrie, service énergie Ville de Saumur, direction de l'environnement et des grands équipements Agglo, Enedis.

Au delà de l'impact environnemental, la facture énergétique est importante. Actuellement, 16% des ménages du territoire sont en situation de précarité énergétique. Les participants de l'atelier s'accordent sur l'intérêt des actions déjà mises en place sur le territoire, notamment à destination des particuliers comme l'accompagnement proposé par l'Espace Info Énergie. Mais pour que la baisse des consommations s'accélèrent le groupe identifie 3 grands défis à relever dans le PCAET:

- ➔ **DEFI 1 : Sensibiliser et convaincre les ménages** pour qu'ils agissent sur leur consommation (électricité, eau, gaz) et leur donner accès (gratuitement) aux données
- ➔ **DEFI 2 : Cibler les gros consommateurs**, pour accompagner à l'efficacité énergétique. Les plus gros postes de consommation d'énergie sur le territoire sont les bâtiments (résidentiel et tertiaire), le transport et l'industrie.
- ➔ **DEFI 3 : Favoriser la coopération énergétique entre les entreprises** du territoire (logistique, service, déplacement) en s'appuyant sur les réseaux et les clubs d'entreprise (démarche d'économie circulaire)



## **ATELIER 2: ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)**

### **Objectif loi TECV: Diminuer nos émissions de GES de 40 % d'ici 2030**

Structures participantes : ONF, CRPF Alisée, DDT49 , service mobilité, service agriculture, Université Populaire du Saumurois

Le groupe a identifié 4 grands secteurs à enjeux sur lesquels il faut concentrer l'effort:

- ➔ **DEFI 1 : En matière de transport, mettre en place un schéma de déplacement global, multi-modal en intégrant le covoiturage et les pistes cyclables**
  - Développer le covoiturage, créer des aires sécurisées et faciliter les déplacements multi-modaux
  - Développer une logistique optimisée pour l'économie de proximité avec les différents acteurs
  - Améliorer la desserte ferroviaire
  - Développer les pistes cyclables et les rendre prioritaires
  
- ➔ **DEFI 2 : En matière d'habitat, développer une filière de matériaux bio-sourcés pour isoler le bâtiment**
  - Améliorer les logements existants pour diminuer la consommation d'énergie et isoler
  - Recenser les logements énergivores et agir
  
- ➔ **DEFI 3 : En matière d'environnement et de gestion forestière, développer la séquestration du carbone**
  - Compenser localement les émissions inévitables (développement des haies, augmentation de la surface forestière)
  - Développer une filière bois (bois d'œuvre, bois énergie) pour une gestion forestière durable
  - Atteindre la neutralité carbone avec une gestion forestière durable
  - Réduire l'élevage de porc-volaille au profit des ruminants sur les prairies naturelles afin de favoriser le stockage du carbone
  
- ➔ **DEFI 4 : En matière d'agriculture, développer une alimentation plus proche des consommateurs et préservant l'environnement**
  - Mettre en réseau les producteurs et consommateurs
  - Mettre en œuvre le plan alimentaire territorial
  - Développer l'achat de produits locaux dans la restauration collective
  
- ➔ **DEFI TRANSVERSAL : Accompagner le changement de comportement dans tous les secteurs**

### ATELIER 3: DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES et FAVORISER LE MIX énergétique

**Objectif: porter la part des énergies renouvelables à 32% dans la consommation en 2030**

Structures participantes: GRDF, ENEDIS, Commission Environnement, SIEML, Alter Energie, service déchet aggro, Saumur Val de Loire Tourisme, LGB Environnement

Le groupe a exprimé un objectif à terme qui est de **tendre vers l'autoconsommation du territoire** (réseau de chaleur, mobilité...)

Il identifie 3 grands défis du PCAET pour atteindre cet objectif:

→ **DEFI 1 : Développer le mix de production**

- Développer une filière bois énergie (de la ressource à la consommation en circuit local)
- Développer la filière méthanisation locale (agriculture, STEP, déchets verts...)
- Développer la production d'électricités renouvelables ( PV, éolien)
- Valoriser le patrimoine et le réseau souterrain en développant l'aérothermie (recherche et développement)

→ **DEFI 2 : Améliorer l'acceptabilité des projets (impacts sur le paysage)**

→ **DEFI 3 : Portage local et territorial des projets**

- Avoir une charte de développement de l'énergie renouvelable
- Labelliser le territoire (Cit'ergie, TEPOS...)
- Mobiliser les acteurs (appels à projet)
- Mobiliser les financements ( Feder, investissements participatifs et citoyens...)



## ATELIER 4: AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES POLLUANTS

Structures participantes: Agence Régionale de la Santé, Université Populaire du Saumurois, PNR Loire Anjou Touraine

L'importance de la qualité de l'air devrait faire l'objet d'une attention toute particulière. En France, plus de 4000 personnes par an sont impactées directement par la pollution atmosphérique. C'est la 3ème cause de décès après l'alcool et le tabac. Deux entrées sont identifiées par le groupe:

- **Qualité de l'air extérieur** : La qualité de l'air extérieur est liée aux émissions de GES et est un enjeu transversal à l'ensemble des sujets abordés dans les ateliers.
- ➔ **DÉFI TRANSVERSAL: Prendre en compte la qualité de l'air dans l'ensemble des secteurs**
  - Les deux secteurs le plus impactant : agriculture (rotation des cultures, agroforesterie) et transports.
  - ne pas oublier l'importance de l'arbre en ville qui permet la photosynthèse (absorption du CO<sub>2</sub> et rejet d'O<sub>2</sub>).
  - industries polluantes: fixation de normes exigeantes. À voir si le territoire est concerné par ce type d'industrie.
- **Qualité de l'air intérieur**
- ➔ **DÉFI 1: développer l'utilisation de matériaux bio-sourcés et locaux**
  - dans la construction, en gros œuvres et en aménagements (plastiques, peintures, colles)
  - produits ménagers et produits d'hygiène : apprendre à faire soi-même
  - créer les lieux de vie pour se rencontrer, s'informer
- ➔ **DÉFI 2: accompagner et former les artisans et professionnels du bâtiment**
  - Sensibiliser à la qualité des matériaux bio-sourcés
  - accompagner les clients vers les aides existantes
- ➔ **DÉFI 3: sensibiliser le public à la qualité de l'air et outiller les communes pour le suivi**
  - aérer, c'est ouvrir les fenêtres (lutte contre les moisissures...)
  - éviter : aérosols, bougies, encens
  - réfléchir de la production à la destruction
  - réflexion annexe: l'effet des ondes sur la santé

Suggestions complémentaires transmises par une participante suite à l'atelier:

- ➔ **DÉFI 4 : Prévoir des contrôles permanents et rigoureux de la qualité de l'air**
  - prendre des mesures nécessaires pour limiter le trafic, la pollution par les industriels, les agriculteurs et autres pollueurs
- ➔ **DÉFI 5 : Prévoir un plan de reboisement systématique après une coupe d'arbres**
  - sensibiliser la population à l'intérêt écologique des arbres et des végétaux en général qui jouent un rôle majeur dans l'absorption du carbone et le rejet de l'oxygène dans l'atmosphère.

**Phrase de conclusion du groupe:** « arrêter de réfléchir en terme de sauvegarde de l'économie mais en terme de sauvegarde du vivant. En résultera la création de nouveaux emplois»



## Atelier 5: S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES IMPACTS

Structures participantes: Conseil de développement, PNR Loire Anjou Touraine, GABB Anjou, Association PEPS (énergies renouvelables participatives), CAPEB Maine-et-Loire, Communauté d'Agglomération

L'adaptation au changement climatique correspond à l'ensemble des évolutions d'organisation, de localisation et de techniques que les sociétés doivent opérer pour limiter les impacts négatifs du changement climatique ou pour en maximiser les effets bénéfiques. Une évolution des modes de développement doit s'opérer dans tous les secteurs d'activités.

Le groupe parle d'adaptation au changement climatique mais aussi d'adaptation à l'augmentation du coût de l'énergie et au vieillissement de la population. Trois défis clés sont identifiés :

### → DÉFI 1 : Adaptation à l'augmentation de la température et aux épisodes caniculaires plus fréquents (40°C l'été)

- les EHPAD sont équipés mais qu'en est-il des personnes âgées à domicile ?
- développer une organisation en pôle: urbanisme, construction, politique sociale et solidarité
- favoriser le verdissement des villes, des centres-bourgs et des nouvelles constructions
- des logement en performance thermique été/hiver
- vigilance vis à vis des PAC réversibles sur la consommation d'électricité l'été et adapter la conception du bâtiment
- vigilance sur l'isolation: tuffeau + laine minérale = chaud l'été

### → DÉFI 2 : Adaptation à la diminution de la ressource en eau

- Augmentation des risques de crues: l'État qui se désengage des digues?
- Attention à l'imperméabilisation des sols et tendre vers le développement de couverts végétaux
- Viser la qualité de l'air plutôt que la quantité?
- Choix de cultures adaptées qui demande une évolution des pratiques agricoles
- Vers un nouveau modèle agricole: travail sur la rotation des sols (un nouveau paramètre à prendre en compte: fixation du carbone par le sol), développement des protéines végétales pour l'alimentation, le zéro phyto...

### → DÉFI 3 : Prise de conscience et éducation de tous

#### → Adaptation au vieillissement de la population

- développement de nouveaux métiers, du bénévolat
- réseaux de solidarité
- transports solidaires

#### → Maintien du tissu de production locale

- risque d'autosuffisance sur le végétal et l'alimentaire
- solidarité versus autonomie
- développer le 100% circuits-courts à l'école



## A RETENIR

<b>20 défis à relever du PCAET Saumur Val de Loire pour répondre aux objectifs de la loi TECV</b>	
<b>Objectif 1: Diminuer nos consommations d'énergie de 20%</b>	
DÉFI 1	Sensibiliser et convaincre les ménages pour qu'ils agissent sur leur consommation
DÉFI 2	Cibler les gros consommateurs, pour accompagner à l'efficacité énergétique.
DÉFI 3	Favoriser la coopération énergétique entre les entreprises du territoire.
<b>Objectif 2: Diminuer nos émissions de GES de 40 % d'ici 2030</b>	
DÉFI 4	Mettre en place un schéma de déplacement global multi-modal en intégrant le covoiturage et les pistes cyclables
DÉFI 5	Développer une filière de matériaux bio-sourcés pour isoler le bâtiment
DÉFI 6	Développer la séquestration du carbone
DÉFI 7	Développer une alimentation plus proche des consommateurs et préservant l'environnement
DÉFI TRANSVERSAL	Accompagner le changement de comportement dans tous les secteurs
<b>Objectif 3: Porter la part des énergies renouvelables à 32% dans la consommation en 2030</b>	
DÉFI 8	Développer le mix de production
DÉFI 9	Améliorer l'acceptabilité des projets (impacts sur le paysage)
DÉFI 10	Portage local et territorial des projets d'ENR
<b>Objectif 4: Améliorer la qualité de l'air et réduire les polluants</b>	
DÉFI 11	Développer l'utilisation de matériaux bio-sourcés et locaux
DÉFI 12	Accompagner et former les artisans et professionnels du bâtiment
DÉFI 13	Sensibiliser le public à la qualité de l'air et outiller les communes pour le suivi
DÉFI 14	Prévoir des contrôles permanents et rigoureux de la qualité de l'air
DÉFI 15	Prévoir un plan de reboisement systématique après une coupe d'arbres
DÉFI TRANSVERSAL	Prendre en compte la qualité de l'air dans l'ensemble des secteurs
<b>Objectif 5: S'adapter au changement climatique</b>	
DÉFI 16	Adaptation à l'augmentation de la température et aux épisodes caniculaires plus fréquents
DÉFI 17	Adaptation à la diminution de la ressource en eau
DÉFI 18	Prise de conscience et éducation de tous
DÉFI 19	Adaptation au vieillissement de la population
DÉFI 20	Maintien du tissu de production locale

## Séminaire des élus 16 avril 2019

Liste des participants en annexe 2.

Il a été proposé un regroupement des propositions, idées, défis issus de l'atelier multi-acteurs pour que les élus puissent approfondir le travail du point de vue politique et traduire en orientations stratégiques.

Ci-dessous la synthèse des orientations ressorties comme prioritaires.

### **5 grands défis à relever**

- **Se loger et bâtir durablement sans énergie fossile**
- **Se déplacer avec des modes alternatifs, propres, solidaires sur un territoire rural**
- **Se nourrir avec une alimentation plus saine et locale**
- **Travailler, produire, consommer sur un territoire bas carbone**
- **Aller vers un territoire à énergie positive**

### **5 axes stratégiques pour construire le plan d'actions**

#### **Axe 1 : Accompagner la rénovation énergétique du patrimoine bâti afin d'améliorer les usages et favoriser des bâtiments efficaces et performants**

*Poursuivre et renforcer la politique de rénovation ciblée et qualitative du bâti public et résidentiel*

- *Améliorer la performance énergétique des bâtiments et mettre la priorité sur l'isolation et le changement des chauffages peu performants comme le fioul*
- *Soutenir la rénovation du parc privé et du parc social afin de lutter contre la précarité énergétique*
- *Développer les énergies de chauffages propres et performants*
- *Développer une filière de matériaux bio-sourcés locaux*
- *Accompagner le développement de l'énergie solaire en toiture*

*Sensibilisation, formation*

- *Renforcer les actions d'accompagnement et de sensibilisation sur les usages et la maîtrise de l'énergie*
- *Favoriser la montée en compétence du secteur bâtiment autour des problématiques climat-air-énergie*

*Planification*

- *Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans les outils de planification énergétique et de renouvellement urbain. S'appuyer sur l'opération revitalisation des centres-bourgs pour impulser des actions*
- *Repérer et accompagner les ménages les plus vulnérables à la précarité énergétique et les propriétaires ou occupants pour maîtriser la demande et consommation énergétique*
- *Encourager la sortie des logements indignes et la rénovation thermique de l'habitat par la poursuite d'opérations programmées*

#### **Axe 2 : Aménager et équiper le territoire pour favoriser les proximités et les mobilités bas carbone**

- *réduire les déplacements à la source (espace de coworking, visioconférence, télétravail...)*

- créer des conditions favorables à la mobilité active et partagée (déplacement vélo sécurisé)
- renforcer les équipements nécessaires à l'intermodalité
- développer l'offre et l'attractivité des transports en commun
- développer la mobilité propre : GNV...
- accompagner le transport propre des marchandises
- développer l'autopartage sur le territoire

### **Axe 3 : Impulser, accompagner l'évolution des pratiques agricoles pour tendre vers des pratiques durables et favoriser une alimentation saine et locale**

- mettre en œuvre le Plan Alimentaire Territorial
- encourager les pratiques « bas carbone » ( repérage des cultures vulnérables, choix des espèces cultivées adaptées, types d'exploitation et pratique culturale permettant le stockage de carbone...)
- valoriser les débouchés des productions agricoles et sylvicoles (filière chanvre, méthanisation, filière bois énergies...)
- accompagner l'émergence de produits locaux alimentaires et l'intégration dans les circuits-courts, dans les structures collectives (EHPAD, écoles...)
- réduire le gaspillage alimentaire et renforcer la capacité du territoire à exploiter les sous-produits alimentaires avec le savoir-faire local

### **Axe 4 : Passer d'un territoire consommateur à un territoire producteur en favorisant le mix énergétique et respectant les sensibilités paysagères**

- étudier l'installation de photovoltaïques en privilégiant les projets sur le bâti existant (bâti communal, les ateliers relais), les surfaces urbaines minéralisées et les sites déjà artificialisés (centre d'enfouissement technique,...). Pour les constructions neuves avoir des règles de construction anticipée (des charpentes pouvant accueillir des projets)
- associer les différents acteurs (agriculture, industrie, communes...) pour mettre en place une filière bois-énergie (valorisation de l'agroforesterie qui permettra de limiter les émissions GES). Se saisir des opportunités pour structurer la filière : territoire forestier, des scieries existantes, des fonds européens non consommés
- mobiliser les acteurs (profession agricole, industries agro-alimentaires) pour le développement de la méthanisation en sécurisant son fonctionnement (alimentation du digesteur, surveillance...)
- mettre en place une stratégie de développement des ENR avec des règles à appliquer

### **Axe 5 : Accompagner le changement de comportement pour engager collectivement la transition énergétique : déplacement, déchet, qualité de l'air, alimentation, adaptation au changement climatique...**

#### *Préservation de la ressource en eau*

- mobiliser les acteurs du territoire afin d'engager des solutions pour assurer la quantité d'eau nécessaire au territoire (solutions de stockage, réutilisation de l'eau après traitement, modes cultureaux...)
- assurer la sécurité sanitaire de la ressource en eau,
- restaurer la qualité des milieux aquatiques et la continuité écologique des cours d'eau,
- structurer la maîtrise d'ouvrage via la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

#### *Autres thèmes :*

- favoriser les circuits-courts sous toutes ses formes : alimentaire, déchet (recyclage, réemploi...)
- sensibiliser le jeune public
- informer et sensibiliser autour des questions climat-air-énergie ainsi que sur la consommation.

## Suites à donner

Monsieur MICHAUD informe que la matière produite au cours de ces deux réunions très productives servira de base pour la définition de la stratégie territoriale qui sera soumise à décision au bureau communautaire et au conseil puis transmis aux participants.

## Participants séminaire multi-acteurs – 8 mars 2019

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Structure</b>	<b>Présen</b>	<b>Excus</b>
BALEYA	Olga	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (Service environnement)	X	
BARDOU	Frédéric	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (Direction environnement et grands équipements)	X	
BEILLARD	Sylvie	CA SAUMUR VAL DE LOIRE- (VP politiques sportives)		X
BENIER	Mickaël	SAUMUR HABITAT		X
BIDAULT	Loïc	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	X	
BONNISSEAU	Eric	VILLE DE SAUMUR	X	
BREE	François	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	X	
BROSSIER	Michel	CHAMBRE D'AGRICULTURE 49	X	
BUSNOT-RICHARD	Florence	PNR LOIRE ANJOU TOURAINE	X	
CHANTAL	Mary	UNIVERSITE POPULAIRE SAUMUR	X	
CHARDON-LUCET	Gaëlle	UNIVERSITE POPULAIRE SAUMUR	X	
CHOBANOVA	Ekatérina	ARS Maine-et-Loire	X	
CLAVIER	Philippe	ENEDIS	X	
COCHARD	Mathilde	SPL AGGLOPROPRETE	X	
COLOBERT	Laurent	MAINE-ET-LOIRE		X
DRAPEAU	Thierry	CCI 49	X	
FOUCHARD	Marie-Claudie	COMMISSION ENVIRONNEMENT AGGLO		X
FOURNIER	Yoan	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (service agriculture)	X	
GERBIER	Lucien	LGB ENVIRONNEMENT	X	
GONDAT	Frédéric	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT		X
GOULET	Jackie	VILLE DE SAUMUR (VP agglo Politiques sociales)		X
GRUAU	Jean-François	ALTER ENERGIE	X	
HAMON	Gilles	CAPEB Maine-et-Loire	X	
HARRAULT	Jérôme	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (VP agriculture)	X	
HEGRON	Lionel	DDT 49	X	
JACQUEZ	Sylvain	ALISEE	X	
JAUMOUILLE	Yohann	ONF	X	
JAUNAUT	Laurence	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (service mobilité)	X	
KAMINSKY	Aurélie	SPL AGGLOPROPRETE		X

KRIEGK	Claudie	UNIVERSITE POPULAIRE SAUMUR		X
LACOMBE	Thierry	SAUMUR VAL DE LOIRE TOURISME	X	
LACOMBE	S��verine	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (service environnement)	X	
LAGADIC	Ewen	SIEML	X	
LAUNAY	Pierrick	ALTER ENERGIE	X	
LE GOFF	Damien	ARS Maine-et-Loire	X	
LE NENA	Carole	CRPF	X	
LHEMANNE	Jean-Luc	VILLE DE SAUMUR	X	
LOHEZIC	Philippe	CCI 49	X	
MARCHAND	Jean-Michel	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (pr��sident)	X	
MESCHINE	Yannis	ONF	X	
MICHEAUD	Anatole	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (VP transition ��nerg��tique)	X	
MOUSSERION	Eric	Commune Antoign�� (VP Agglo ��valuation des charges)	X	
PETIT	Pascal	GRDF	X	
PINEAU	J��r��me	CHAMBRE D'AGRICULTURE 49	X	
PRADERRE-NIQUET	H��l��ne	PNR LOIRE ANJOU TOURAIN	X	
QUINTIN	ANNE	CA SAUMUR VAL DE LOIRE – direction am��nagement et habitat		X
RIGAULT	V��ronique	CONSEIL DEPARTEMENTAL		X
ROBIN	St��phane	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (direction politiques sportives)		X
ROHRBACHER	Marion	GABB ANJOU	X	
SCHMEISSER	Virginie	ENEDIS	X	
SEPTANS	Christelle	CHAMBRE DES COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE 49		X
TARDIVEL	Jacqueline	COMMISSION ENVIRONNEMENT SAUMUR VAL DE LOIRE	X	
TILHOU	Monique	UNIVERSITE POPULAIRE SAUMUR	X	
TIVAUX	Yoan	ASSOCIATION PEPS	X	
TOURON	C��cile	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (service d��chets)	X	
ZIWES	C��line	ZEDE GRAFIK	X	
<b>TOTAL</b>			<b>44</b>	<b>participants</b>

## Participants séminaire des élus – 16 avril 2019

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Commune</b>	<b>Présen</b>	<b>Excus</b>
ANGUENOT	Sophie	SAUMUR		X
ANTOINE	Jean-Pierre	COURCHAMPS	X	
BALEYA	Olga	CA SAUMUR VAL DE LOIRE (Service environnement)	X	
BERTIN	Guy	NEUILLE		X
BERTRAND	Béatrice	VIVY	X	
BOUCHENOIRE	JACKY	LONGUE-JUMELLES	X	
CARDET	Christophe	SAUMUR	X	
CHAPEAU	Jean-Philippe	VERNOIL-LE-FOURRIER	X	
CONDEMINE	Patrick	TURQUANT	X	
DARTEIL	Denise	TUFFALUN	X	
DURAND	Marie-Luce	ALLONNES		X
FLEUTRY	Lionel	MONTREUIL-BELLAY		X
FOUCHARD	Marie-Claudie	DENEZE-SOUS-DOUE		X
FROGER	Armel	BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX	X	
FULNEAU	Jean-Yves	GENNES VAL DE LOIRE	X	
GOULET	Jackie	SAUMUR	X	
HAUTBOIS	Annick	CA SAUMUR VAL DE LOIRE	X	
HARRAULT	Jérôme	ALLONNES	X	
HENRY	Véronique	SAUMUR		X
JOST	François	FONTEVRAUD-L'ABBAYE	X	
LACOMBE	Séverine	CA SAUMUR VAL DE LOIRE	X	
LAMY	Benoît	CHENEHUTTE	X	
LEFORT	Alain	DOUE-EN-ANJOU		X
LEGUAY	Danielle	EPIEDS		X
LELIEVRE	Astrid	SAUMUR	X	
LOUVET	Rémy	MOULIHERNE	X	
LHEMMANE	Jean-Luc	SAUMUR		X
MARCHAND	Claudie	MONTREUIL-BELLAY	X	
MARCHAND	Jean-Michel	CA SAUMUR VAL DE LOIRE	X	
MICHEAUD	Anatole	CA SAUMUR VAL DE LOIRE	X	



MOREAU	Frédéric	TUFFALUN	X	
NIORE	Yann	LONGUE-JUMELLES	X	
PASSEDROIT	Alain	GENNES-VAL-DE-LOIRE		X
PATTEE	Michel	DOUE-EN-ANJOU		X
PEHU	Nicole	JUMELLES		
SILVESTRE DE SACY	Françoise	TUFFALLUN	X	
TALLUAU	Gilles	VARENNES-SUR-LOIRE		X
TAUGOURDEAU	Sylvie	DAMPIERRE-SUR-LOIRE		X
LADADIC	Ewen	SIEML	X	
MENARD	Alexandre	SIEML	X	
<b>TOTAL</b>			<b>26</b>	<b>participants</b>

# #2038 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Samedi 23 novembre  
Théâtre Le Dôme à Saumur



Agissez  
sur le futur,  
osez une expérience  
immersive...



## Compte-rendu

[www.saumurvalde Loire.fr](http://www.saumurvalde Loire.fr)



Un forum ouvert à tous a été organisé afin de favoriser la contribution citoyenne à l'élaboration du Plan Climat porté par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Ce forum a eu lieu le samedi 23 novembre 2019 et a rassemblé 53 participants autour de 4 séances.

Chaque séance était composée :

- d'une immersion d'1h en 2038 avec le CNAM Pays de la Loire pour imaginer les futurs possibles
- d'un temps de propositions d'actions autour de trois thématiques prioritaires du Plan Climat:
  - Produire et consommer l'énergie autrement
  - S'alimenter et cultiver durablement
  - Repenser la mobilité de demain

Ce compte-rendu restitue les propositions d'actions des participants et entend synthétiser les échanges qui ont eu lieu.

# Retour en 2019

## Propositions d'actions pour le Plan Climat



### THÈME 1 : PRODUIRE ET CONSOMMER L'ÉNERGIE AUTREMENT

#### Construire des bâtiments autonomes en énergie et rénover l'existant

- Instaurer une obligation de **bâtiments à énergie positive** pour toutes constructions neuves
- **Economiser l'eau**, avoir un circuit d'eau non potable pour alimenter les toilettes. Ex : *récupération de l'eau de pluie*. Favoriser les toilettes sèches.
- Généraliser la réalisation d'**éco-quartiers** et accompagner leur création

#### Conseiller, accompagner, avoir des relais locaux

- Mettre en valeur l'accompagnement des particuliers et les dispositifs existants (créer **une vitrine, un lieu identitaire**)
- Avoir un **conseiller en énergie pour les particuliers**
- Rassurer les habitants sur les énergies renouvelables (EnR) et notamment le photovoltaïque (démêler le vrai du faux)
- Aider à la **réalisation des travaux**
- Avoir une **réglementation plus incitative** pour pousser à la rénovation de l'existant et des passoires thermiques

#### Exemplarité du privé et du public

- Sur chaque maison développer le microéolien pour abaisser sa consommation électrique issue du réseau
- **Publier périodiquement le taux de gaz à effet de serre** émanant du territoire
- Créer des **ateliers, des animations** dans tous les quartiers pour aider à consommer moins d'énergie chez soi.
- Mettre du **photovoltaïque** sur tous les édifices ou établissements publics
- **Expérimenter** des bâtiments à énergie positive sur le territoire
- "sobriété" : **réduction des éclairages**, qui apporte sans investissement des fortes économies financières mais aussi économies d'énergie consommée inutilement en coeur de nuit, et pollution de l'environnement nocturne, nuisible à la biodiversité nocturne

#### Développer les énergies renouvelables (EnR) locales

- Soutenir le développement des **énergies renouvelables citoyennes** (structuration/juridique/co-financement)
- Développer les EnR privées et locales (PV, petits éoliens, pompe à chaleur, bois sur le plan individuel)
- Développer des **projets photovoltaïques collectifs à l'échelle d'un quartier**
- Développer la production d'ENR locale avec partenariat entre collectivités/citoyens/associations/entreprises.
- **Anticiper l'arrêt de la centrale nucléaire**, identifier les nouvelles énergies utilisables notamment sur les 135 hectares.
- Valoriser des sites non habitables en **énergie solaire**
- Utiliser la Loire pour produire de l'énergie (expérimentation turbine)



## THÈME 2 : S'ALIMENTER ET CULTIVER DURABLEMENT

### Soutenir une alimentation 100 % locale, en circuit-court.

- Viser le **100 % autonome** pour l'alimentation (circuits courts, cuisines collectives locales, production alimentation locale)
- Favoriser la **permaculture** (proposer des formations pour les citoyens)
- Soutenir les **marchés bio** et les valoriser
- Favoriser le **commerce de proximité** « vente directe du producteur au consommateur » en centre-ville
- Aider les **producteurs bio** (mise à disposition de locaux commerciaux par exemple)
- Acheter local « locavore »
- Créer une **campagne de sensibilisation/communication sur les circuits courts**, la consommation des produits locaux et bio

### Changer les pratiques agricoles

- Penser **biodiversité** : diversité des cultures, diversité agricole, diversité en ville.
- Trouver des terres pour les nouveaux agriculteurs (lien avec ESA et les écoles d'agriculture)
- **Cantines 100 % bio** : Imposer le bio et les circuits courts dans toutes les cantines du territoire (de la crèche au lycée) .
- **Arrêter d'arracher les haies**, il faut plus de contrôle et de sanctions
- Accompagner les agriculteurs pour qu'ils préservent la biodiversité
- Développer l'**agroforesterie**
- **Interdire l'utilisation des pesticides** dans l'agriculture (et notamment les vignes).
- Diminuer le temps de mise en application des directives écologiques et supprimer les dérogations
- Arrêter les fermes industrielles (exemple : ferme des milles vaches polluantes)

### Développer l'agriculture en ville

- Développer l'agriculture urbaine dans les quartiers et villages
- Développer les **jardins familiaux/collectifs en prévoyant des espaces dans le PLUi**. Instaurer un règlement de fonctionnement des jardins (ex : pratiquer la permaculture, culture en bio)
- Favoriser le jardin, la culture et l'autonomie en développant des **formations pour les particuliers**
- Mettre à disposition plus de **surfaces à cultiver**.
- Planter des **fruitiers, des arbres en ville**
- Transformer les **espaces verts en jardins potagers pour une consommation collective**
- Créer des **jardins de sensibilisation à la biodiversité**> retour de la **biodiversité en ville**
- Installer des **composteurs collectifs** (ex : composteurs pour une rue avec particuliers et commerçants qui compostent)



## THÈME 2 : S'ALIMENTER ET CULTIVER DURABLEMENT

### Former, faire monter en compétence le territoire

- **Former à la production bio**
- Développer des **écoles/formations sur la restauration et la diététique** à l'usage des collectivités et des particuliers
- Attirer les jeunes vers les métiers de l'agriculture
- Mobiliser l'INRA, Végépolys, Agrocampus pour élever le niveau des connaissances sur l'agriculture et l'alimentation
- S'appuyer sur le PNR et les associations pour sensibiliser les citoyens et les élus.



### THÈME 3 : REPENSER LA MOBILITÉ DE DEMAIN

#### Aménager et équiper le territoire en cohérence avec les offres proposées

- Prévoir un système qui permette de transporter les **vélos dans les bus** afin de favoriser l'intermodalité
- Aménager les **pistes cyclables** pour favoriser et sécuriser les déplacements à vélo
- Favoriser le **vélo électrique**
- Créer des **garages et des parkings à vélo**
- Améliorer le **confort aux arrêts de bus** (par exemple il n'y a pas de banc à certains arrêts de bus)
- Indiquer le temps de déplacement à pied vers un lieu public (mairie, château) à partir des aires de rabattement périphériques
- Faire connaître les **règles de circulation sur les pistes cyclables** (confit d'usage comme par exemple avec des motos sur les pistes)

#### Transports en commun / collectifs

- Encourager l'usage des transports collectifs : prix, fréquence, confort, salubrité...
- Transport en commun en fonction des besoins
- Électrique, monorail, automotrice et pourquoi par la Loire
- La **navette Navis** est à poursuivre mais avec une liaison entre la ville et la gare et l'énergie utilisée doit être propre
- Mettre en place des transports collectifs « utiles » (**navettes gare**, horaires matinaux, plus de fréquence)
- **Gratuité des transports**
- Ne plus prendre l'avion
- Réduction des tarifs du trains pour les habitants de l'agglomération défavorisés et isolés
- **Transport à la demande** : pas adapté entre les communes
- Revoir le plan transport en utilisant le ratio nombre de voyageurs par rapport aux moyens de transports déployés
- Créer du **covoiturage en bus**
- Créer des **navettes fluviales**
- Mutualiser les déplacements. A l'exemple du covoiturage certaines villes ont mis en place le **système de réservation « auto-stop »**
- Créer des **aires de covoiturage** à côté de la gare et qu'ils soient gratuits
- Communiquer davantage sur les aires existantes, les faire connaître, les adapter en fonction des besoins
- **Hippobus** à développer sur les communes

#### Limiter la voiture

- Développer une **plateforme numérique multimodale** avec les différents moyens de transports existants sur l'agglomération
- Limiter le plus possible les véhicules motorisés pour les petits trajets
- Décourager les transports individuels en voiture en ville (quelle incitation ? Voies non prioritaires ? Taxes ?)
- **Bannir la voiture dans Saumur et privilégier le piéton/vélo**
- Rendre la circulation automobile plus difficile dans le centre ville (stationnement en périphérie)
- Avoir un **système de quota en centre-ville** avec une durée limitée pour le stationnement sur l'ensemble des places et un contrôle

### AUTRES PROPOSITIONS

- Voir les propositions de Saumur Terre d'Avenir et de Regard sur les Terroirs de Loire
- Projet bibliocheval (bibliobus mais à cheval)
- La gestion de l'eau. Pourquoi est-elle privée ?
- Avoir une agglomération qui se préoccupe de toutes les communes
- Créer des espaces débitumés, désartificialisés
- Valoriser l'exploitation des « déchets ». Le textile pour les isolants (plumes, laine). Entreprises de recyclage
- Cohabitation intergénérationnelle
- Privilégier les matériaux locaux dans les projets d'aménagements



## Composition comité de pilotage Cit'ergie

### Comité de pilotage :

L'ADEME nous conseille d'avoir un COPIL uniquement interne en les associant.

Le COPIL pourra être élargi sur des temps identifiés.

<b>COPIL</b>		
<b>ELUS</b>		
Jean-Michel	MARCHAND	Président, CASVL
Anatole	MICHAUD	Vice-Président en charge de l'Environnement, des Déchets et de la Transition Énergétique, CASVL, adjoint au Maire de Doué en Anjou
Jackie	GOULET	Maire de Saumur, Vice-Président aux politiques sociales CASVL
Armel	FROGER	Vice-Président Aménagement du territoire, urbanisme et habitat, gens du voyage, CASVL
Sophie	ANGUENOT	Déléguée à l'urbanisme, aux monuments historiques, à la gestion patrimoniale, l'aménagement et développement urbain, Ville de Saumur
Lionel	FLEUTRY	Vice-Président Travaux, Grands équipements et système informatique et téléphoniques, CASVL
Bruno	PROD'HOMME	Délégué à la voirie, à la propreté, aux espaces verts, au Centre Technique Municipal, stationnement et correspondant sécurité routière, Ville de Saumur
Christian	RUULT	Vice-Président eau et assainissement, CASVL
Guy	BERTIN	Vice-Président transport, mobilités et numérique, CASVL
Géraldine	LE COZ	Déléguée aux ressources humaines et à l'organisation des services, Ville de Saumur
Michel	PATTEE	Vice-Président ressources humaines et mutualisation, CASVL
Arlette	BOURDIER	Déléguée au reclassement et conditions de travail des agents, Ville de Saumur
Jean-Luc	LHEMANNE	Conseiller délégué Communication et événementiel, CASVL
Caroline	RABAULT	Déléguée aux relations internationales, Ville de Saumur
Véronique	HENRY	Délégué à la démocratie participative, Ville de Saumur
<b>TECHNICIENS</b>		
Jannick	VACHER	Directeur Général des Services, Agglo
Yves	LEPRETRE	Directeur Général des Services, Ville
Eric	BONNISSEAU	Chargée d'opération énergie, ville de Saumur, référent Cit'ergie
Olga	BALEYA	Cheffe de projet Cit'ergie
<b>PARTENAIRES</b>		
Franck	DUMAITRE	ADEME
Sébastien	BOURCIER	ADEME

## Composition comité technique Cit'ergie

### Comité technique :

<b>COTECH</b>		
<b>TECHNICIENS</b>		
Anne	QUINTIN	Directrice de l'Aménagement et Cohésion du territoire CASVL
Betty	MOREAU	Directrice Aménagement et Patrimoine, Ville de Saumur
Frédéric	BARDOU	Directeur de l'Environnement et des Grands Equipements, CASVL
Éric	BONNISSEAU	Chargé d'opérations énergie
Laurence	JAUNAUT	Chargée de mission mobilités durables, CASVL
Jean-Paul	CASIN	Chef de service Aménagements des Espaces Publics, Ville de Saumur
Gilliane	REMAUT	Responsable Service Eau et Assainissement, CASVL
Cécile	TOURON	Responsable unité déchet
Sandrine	BOISDE	Directrice du Développement économique et de l'attractivité, CASVL
Lambert	CREUXLEBOIS	Directeur de la Communication, Ville de Saumur
Samuel	ALLORY	Responsable service communication
Valérie	TEXIER	Directrice des ressources Humaines CASVL et Ville de Saumur
Olga	BALEYA	Chargée de mission Energie Climat, chef de projet Cit'ergie, CASVL
Séverine	LACOMBE	Responsable Service Environnement
<b>PARTENAIRES</b>		
Sébastien	BOURCIER	Ademe

### Partenaires pouvant être associés :

Aurélie	KAMINSKY	SPL Agglo propreté (déchet)
Jean-Jacques	MICOUD	Directeur Général SPL Tourisme
Mélanie	ROUAULT	Directrice SPL Agglo bus (transports)
Jean-François	GRUAU	Alter Énergie (SEM Énergie renouvelable)
Ewen	LAGADIC	SIEML (Syndicat intercommunal d'énergie du Maine-et-Loire)